



PROCES VERBAL N° 1

REUNION DU BUREAU DU SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1988

- FOYER ROGER COUDERC -

O o O o O

Participants : Mme BONNELYE - Mme CHAUVEAU  
Mrs. NAVARRO - VANDEWALLE - MATHEOU -  
DOMBARTHOUMIEU - PAUTAL - CHAUVEAU - PIARRULLI - BOUISSET -  
TIXIER - COEUILLE.

Excusés : Mmes. VILLAFRANCA - POUCH.  
Mrs. LESTAGE - LEBLANC - VERGER - CAUSSAN.

La séance est ouverte à 19 h. sous la  
présidence de Mr. Roland BOUISSET, doyen d'âge de l'assemblée.

Mr. BOUISSET souhaite la bienvenue à tous les  
membres présents et indique qu'à l'ordre du jour figure la  
création officielle du CYCLO-CLUB du JARD.

CORRESPONDANCE :

Mr. TIXIER prend la parole et donne lecture  
de toutes les correspondances émises à ce jour, à l'ordre de :

- La Préfecture de la Gironde,
- Du Comité d'Aquitaine de Cyclisme,
- La Mairie de Mérignac,
- L'Office des Sports de Mérignac,
- Cycles Peugeot,
- La Société SCAC.

DESIGNATION DES MEMBRES D'HONNEUR :

Sur proposition de Mr. TIXIER, est nommé  
Président d'Honneur du C.C.J.M., Mr. Michel SAINTE-MARIE, à ses  
côtés, figurent Mrs. LEBLANC - DELOCHE - VERGER.

L'Assemblée donne son accord.

PRESIDENCE DU C.C.J.M. :

Sur proposition de l'Assemblée, Mr. TIXIER  
est élu Président actif du Cyclo-club du Jard.

CONSTITUTION ET COMPOSITION DU BUREAU :

Mr. TIXIER fait les propositions suivantes :

Présidents d'Honneur : Mrs. SAINTE-MARIE -  
LEBLANC - DELOCHE - VERGER.

Président actif : Mr. Robert TIXIER.

Vice-Présidents : Mrs. CHAUVEAU - VANDEWALLE  
- COEUILLE. (Mr. CHAUVEAU demande que Mr. COEUILLE fasse partie  
des Vices-Présidents, à l'unanimité, l'assemblée donne son  
accord).

Secrétaire générale : Mme Dany VILLAFRANCA.

Secrétaire adjointe : Mme Marie Thérèse GUYON

Trésorière générale : Mme Françoise POUCH.

Trésorière adjointe : Mme Claudine CHAUVEAU.

Délégué F.F.C. : Mr. Roland BOUISSET.

Conseiller Technique : Mr. François PIARRULLI

Educateur : Mr. Georges TIXIER

Mécanicien : Mr. Jean NAVARRO

Sonorisation : Mr. Alain MATHEOU

Equipement : Mr. Robert PAUTAL.

Membres : Mme BONNELYE - Mrs. LESTAGE -  
CAUSSAN - DOMBARTHOUMIEU.

Marraines du Club : Mme Guy CANTOU - Mme  
GARCIA.

Parrain : Mr. Armand de Las Cuevas.

La composition de ce bureau est adopté à  
l'unanimité.

#### ETUDE DES STATUTS ET ADOPTION :

Mr. TIXIER donne lecture d'une proposition  
des statuts pour le C.C.J.M.

Ces statuts comportent 12 articles.

Ils sont adoptés à l'unanimité.

Ces statuts seront déposés dans les jours prochains à la Préfecture de la Gironde, le Président s'en charge.

#### CARTES DE MEMBRES :

Des cartes de membres ont été imprimées.  
Elles seront en vente au tarif de 100,00 Frs.

#### SIEGE DU CLUB :

L'Assemblée adopte la décision de maintenir le siège social du Club au Restaurant "LE BARBU" - Rue du Jard à Mérignac.

Cependant, avec l'accord de l'Office des Sports de Mérignac, toutes les réunions auront lieu au Foyer Roger Balsez, dans l'enceinte du stade du Jard (tous les Lundis de 18 h. à 19 h. 30), pour les autres réunions, voir Mr. LABEYRIE, responsable du Foyer.

#### FABRICATION DES MAILLOTS :

Mr. TIXIER donne le compte rendu de son entrevue avec Mr. BARRE, représentant la boutique du cycle.

Mr. PIARRULLI doit nous communiquer l'adresse d'un fabricant qui est susceptible de nous confectionner des maillots en petite quantité et à des prix très intéressants.

#### PUBLICITE :

La Société SCAC Transport, s'engage à sponsoriser le C.C.J.M. pour une somme de 7 000,00 à 8 000,00 Frs. Mr. CHAUVEAU prendra la publicité sur les collants (ne pas dépasser 50 coureurs).

#### SOCIETE GENERALE :

Sur proposition de Mr. TIXIER, les deux comptes, l'un comportant 400.00 Frs. l'autre bloqué d'un montant de 13 000,00 Frs. environ seront portés dorénavant sur un nouveau compte intitulé CYCLO CLUB DU JARD, somme qui servira de départ au C.C.J.M. M. CHAUVEAU passera à la banque pour faire le virement de compte à compte.

Mme POUCH et Mr. TIXIER iront à la banque faire le nécessaire pour l'ouverture de ce nouveau compte.

L'assemblée donne à l'unanimité son plein accord.

Mr. CHAUVEAU demande au Président de retirer lors de son passage à la banque une somme de 1 800,00 Frs pour le règlement des médailles et des frais de réception du 30 Septembre.

#### COUREURS :

Pour l'instant, 2 coureurs sont partants certains, il s'agit de Mr. CAMOUGRAND (3ème catégorie) et de Mr. NAVARO Fils (qui reprend la compétition).

#### EPREUVES CYCLISTES :

Le C.C.J.M. s'engage à organiser 3 épreuves, à savoir :

- Le grand prix Guy Cantou
- Les Eyquemes
- Martignas.

et, à aider le club de Pessac dans leurs 2 organisations.

#### PRESENTATION OFFICIELLE DU C.C.J.M. :

La présentation officielle du CYCLO CLUB DU JARD aura lieu le Vendredi 30 Septembre à 18 H. 30 dans les Salons Berger, mis gracieusement à notre disposition grâce à Mme Monique PONTREAU.

Mr. et Mme. CHAUVEAU se chargent d'acheter les amuses-gueules. Toutes les personnes libres se donnent rendez-vous pour la mise en place de la salle à 17 heures. Mr. MATHEOU s'occupera de la sonorisation. Mr. DOMBARTHOUMIEU se propose pour faire toutes les photos.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h. 10.

Elle est suivie d'un repas amical pris au Foyer R. Couderc.